

Diffusion immédiate

Le 24 novembre 2016

Service texto pour le 9-1-1 maintenant offert aux Saskatchewanais malentendants, atteints de surdité ou ayant un trouble de la parole

La ministre des Relations gouvernementales, M^{me} Donna Harpauer, a annoncé aujourd’hui le lancement de la capacité *texto au 911*, service permettant aux résidants sourds, malentendants ou atteints d’un trouble de la parole d’inscrire leurs téléphones cellulaires au service leur permettant de communiquer avec les téléphonistes de Sask911 au moyen d’un message texte.

« Je suis heureuse d’annoncer que les Saskatchewanais atteints de surdité, de trouble de l’ouïe ou de la parole, ont maintenant un accès amélioré à Sask911 et peuvent désormais demander plus facilement de l’aide d’urgence des services de police, de sécurité-incendie ainsi que des services médicaux d’urgence », a déclaré M^{me} Harpauer. « J’encourage ces résidants à contacter leur fournisseur de services sans fil et à s’inscrire au service *texto au 9-1-1*. »

Seules les personnes sourdes ou malentendantes et celles atteintes d’un trouble de la parole ont accès au service *texto au 9-1-1*. Toutefois, les membres de leur famille et leurs proches peuvent aussi inscrire leur téléphone cellulaire à ce service au cas où l’un de leurs téléphones serait utilisé dans une situation d’urgence. Pour commencer le processus d’inscription, il faut d’abord contacter son fournisseur de services sans fil, ou visiter le site Web textwith911.ca/fr/inscription/ et sélectionner son fournisseur.

« L’annonce d’aujourd’hui est une initiative très positive dans notre province », a souligné le ministre responsable de SaskTel, M. Dustin Duncan. « Nous sommes fiers d’être en mesure d’offrir cet important service partout dans la province et surtout d’assurer à nos résidants atteints de surdité, d’une déficience auditive ou d’un trouble de la parole, un accès approprié aux services 911 nécessaires en cas d’urgence. »

Les usagers inscrits doivent, comme d’habitude, joindre le 911 pour toute situation urgente, même s’ils ne parlent pas, car cela permet au téléphoniste de localiser l’appel sans fil et d’entendre les bruits de fond qui lui permettent de mieux évaluer la situation. Une fois l’appel en cours, Sask911 commencera la conversation par messagerie texte avec l’appelant afin de déterminer les services d’urgence requis.

« Cette annonce, longtemps attendue du gouvernement de la Saskatchewan, a le potentiel d’améliorer la sécurité et la qualité de vie des personnes ayant une perte auditive, soit le plus important segment de la population des personnes ayant une déficience », a affirmé le directeur général de Saskatchewan Deaf and Hard of Hearing Services, M. Nairn Gillies. « La possibilité de communiquer par *texto au 9-1-1* contribuera grandement à offrir aux abonnés un service approprié en temps opportun. »

Tout comme Sask911, le service *texto au 9-1-1* ne doit être utilisé que dans des situations d’urgence nécessitant une réponse immédiate des services de police, de sécurité-incendie ou des services médicaux d’urgence.

Consulter le site textwith911.ca pour obtenir des renseignements de l’Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) portant sur le service, y compris des vidéos instructives en langage gestuel américain, l’American Sign Language.

Renseignements :

Dauna Ditson

Ministère des Relations gouvernementales

306-787-2155

dauna.ditson@gov.sk.ca